



CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 16 novembre 1948

Classe 71k

Demande déposée: 28 juin 1946, 18¹/₄ h. — Brevet enregistré: 15 mars 1948.

BREVET PRINCIPAL

Charles Hahn-Burger, Neuchâtel (Suisse).

Pièce d'horlogerie à chronographe.



L'objet de la présente invention est une pièce d'horlogerie à chronographe, caractérisée en ce qu'elle comprend une plaque de support et un pont de chronographe montés directement et séparément sur la face du bâti tournée vers le fond de la boîte et disposés la première à la périphérie de ce bâti et le second dans sa partie centrale, la plaque portant la bascule du renvoi du chronographe, le marteau, l'organe d'actionnement de ces pièces et le dispositif de commande de cet organe, tandis que le pont de chronographe sert au pivotement de la roue de chronographe.

Le dessin ci-annexé représente, à titre d'exemple, une forme d'exécution de l'objet de la présente invention.

La fig. 1 en est une vue en plan, du côté du fond de la boîte.

La fig. 2 est une vue en plan, analogue à la première, montrant la plaque de support sans les pièces qu'elle doit supporter.

La fig. 3 est une coupe partielle suivant la ligne brisée A—B—C—D—E de la fig. 1.

La pièce d'horlogerie à chronographe représentée comprend un mécanisme de chronographe-compteur avec commande à deux poussoirs de type connu, sans roue à colonne. Dans la fig. 1, 4 désigne la roue de chronographe, 5 le cœur de remise à zéro de la roue de chronographe, 6 une roue de compteur de minutes avec son cœur 7 de remise à zéro; 8 est la roue sur champ, 9 une roue de renvoi de chronographe montée sur une

bascule 10 qui lui permet, dans la position représentée du mécanisme de chronographe, d'être en prise avec les roues 8 et 4 pour actionner cette dernière. Une autre roue de renvoi 11, montée sur une bascule 12, permet d'actionner, sous l'action d'une goupille de la roue de chronographe 4, la roue de compteur 6. La bascule de renvoi 10, pivotée sur un pivot 13, est actionnée par une bascule 14 pivotée en 15 et qui sert également à mettre hors de prise la bascule 12 pivotée sur un pivot 16. La bascule 14 actionnant les deux bascules de renvoi 10 et 12 est en outre venue d'une pièce avec les marteaux 17 et 18 actionnant les cœurs de remise à zéro 5 et 7. La bascule-marteau 14 est maintenue sous l'action d'un sautoir 19; elle est commandée, d'une part, pour la mise en marche du chronographe, par un levier 20 et un premier poussoir 21, et, d'autre part, pour l'arrêt et la remise à zéro, par un levier 22 et un second poussoir 23. 24 désigne le sautoir de la roue de compteur 7.

Les bascules de renvoi 10 et 12, la bascule 14 avec ses marteaux 17 et 18, les leviers 20 et 22, les sautoirs 19 et 24 ainsi que les ressorts de rappel, non spécialement désignés, des bascules et leviers, sont tous montés, guidés ou pivotés sur une plaque de support 25, ayant la forme d'un segment annulaire, fixée amoviblement par des vis 26 sur la trois-quarts platine 27, qui forme la face postérieure du bâti du mouvement d'horlogerie. La plaque de support s'étend sur

environ les trois-quarts de la circonférence du calibre. Une de ses extrémités, 25', dépasse la trois-quarts platine et est fixée, par une vis 26', sur un pont 28 dans lequel sont pivotés l'axe de la roue sur champ 8 et le mobile d'échappement.

La roue de chronographe 4 et la roue 6 du compteur de minutes sont pivotées dans un pont de chronographe 29 fixé, indépendamment de la plaque de support 25, sur la trois-quarts platine 27 par une vis 30 et des pieds non représentés. Quant à la roue sur champ 8, elle est montée en bout d'axe au-dessus du pont d'échappement 28.

La disposition selon l'invention présente certains avantages constructifs par rapport à une construction connue dans laquelle le pont de chronographe est fixé lui-même sur une platine auxiliaire portant les autres organes du mécanisme de chronographe. La plaque de support 25 ne nécessite pas un usinage aussi précis, surtout en ce qui concerne le pointage et la rectification des trous pour le passage des axes des mobiles de chronographe et de compteur. Le pont de chronographe 29 étant fixé directement sur la trois-quarts platine, les trous des pieds de fixation de ce pont peuvent être simplement repassés à l'étampe en même temps que d'autres trous et pieds. On assure ainsi l'interchangeabilité des pièces.

REVENDICATION:

Pièce d'horlogerie à chronographe, caractérisée en ce qu'elle comprend une plaque de

support et un pont de chronographe montés directement et séparément sur la face du bâti tournée vers le fond de la boîte, et disposés, la première à la périphérie de ce bâti et le second dans sa partie centrale, la plaque portant la bascule du renvoi de chronographe, le marteau, l'organe d'actionnement de ces pièces et le dispositif de commande de cet organe, tandis que le pont de chronographe sert au pivotement de la roue de chronographe.

SOUS-REVENDICATIONS:

1. Pièce d'horlogerie suivant la revendication, caractérisée en ce que le pont de chronographe sert aussi au pivotement d'un mobile de compteur de minutes.

2. Pièce d'horlogerie suivant la revendication, caractérisée en ce que la roue sur champ est montée en bout d'axe au-dessus de la plaque de support.

3. Pièce d'horlogerie suivant la revendication, caractérisée en ce que la plaque de support est fixée sur une trois-quarts platine.

4. Pièce d'horlogerie suivant la revendication, caractérisée en ce que la plaque de support a la forme d'un secteur annulaire s'étendant approximativement sur les trois-quarts de la circonférence du calibre, une de ses extrémités dépassant la trois-quarts platine et étant fixée à un pont d'échappement dans lequel est pivoté l'axe de la roue sur champ.

Charles Hahn-Burger.

Mandataire: A. Bugnion, Genève.

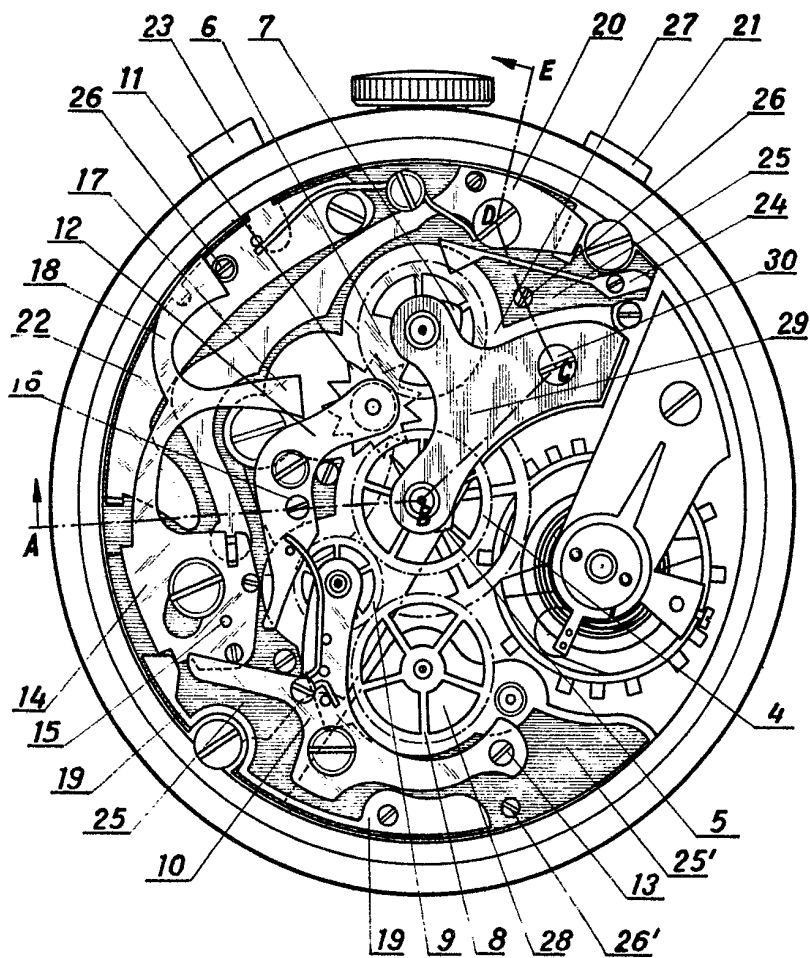


Fig. 1

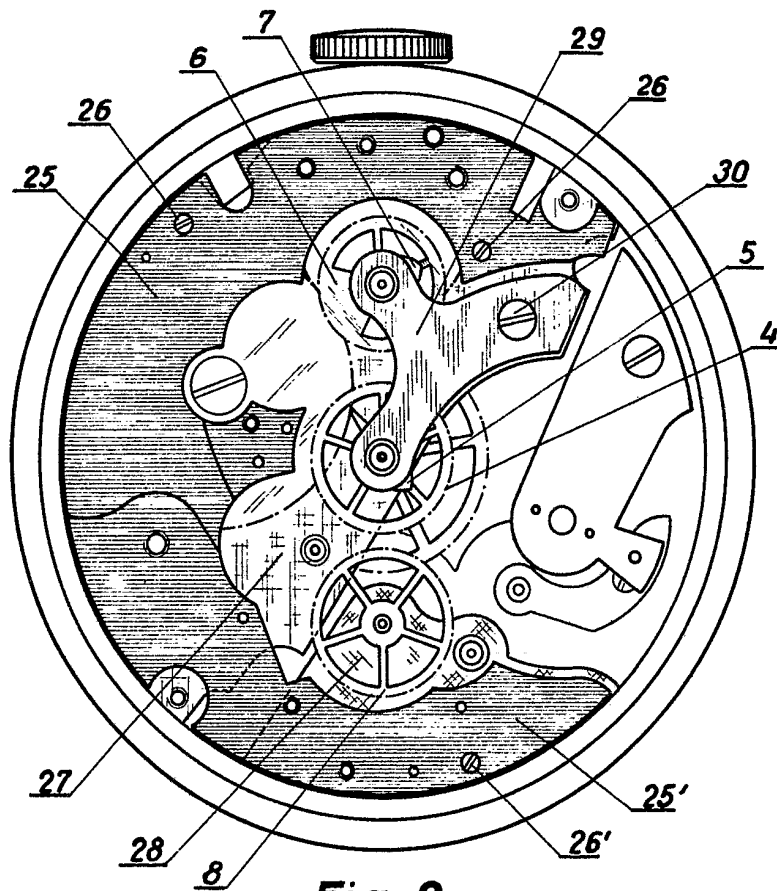


Fig. 2

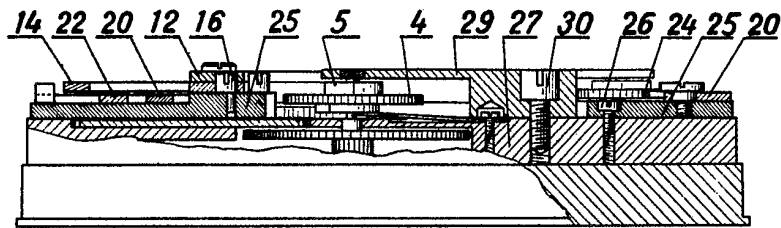


Fig. 3